

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le six mai à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel JOUZEAU, Maire.

Etaient présents : M. PÉROT Yannick, Mme GUÉRINEAU Brigitte, M. ARNAULT Michel, Mmes ARQUEZ Micheline, M. BONNICHON Philippe, PHILIPPOT Jocelyne, M. JOLY Michel, Mme BERTHELOT Maria, Ms BARRAULT Pierre, BERTHELOT David, MOLET Hervé, Mmes FERNANDES DIAS Sophie, POISSON Emmanuelle, DUFFOURG Bénédicte
Secrétaire de séance : FERNANDES DIAS Sophie

Le compte rendu de la séance du 7 avril 2014 est approuvé.

Le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

Convention.

Pendant les travaux de la salle polyvalente, afin que les associations communales puissent continuer leur activité et organiser leur manifestation, une convention entre les communes de Marcé-Sur-Esves et de La Celle Saint Avant est passée pour mise à disposition de la salle socioculturelle de Marcé aux associations de La Celle Saint Avant ;
Montant de la location : 80 € par jour de location à la charge de la Commune ainsi que le nettoyage des locaux.

Elections européennes

Les factions sont mises en place pour la tenue du bureau du vote le dimanche 25 mai 2014.

Remboursement des communications téléphoniques au personnel technique

Il est accordé au personnel technique, un montant 5 € par mois, pour l'utilisation de leur téléphone portable personnel à des fins professionnelles. Le versement sera effectué en fin d'année.

Remplacement de personnel à l'agence postale

Un agent non titulaire sera recruté pour assurer le remplacement de l'employée de l'agence postale communale absente pour congés annuels.

Location de terres communales

Il est loué à Monsieur POUVREAU Laurent, agriculteur, domicilié à DRACHÉ, des terrains communaux cadastrés section ZO n°33, 3 sis à « La Patouille » superficie de 30a24ca, section D n° 669, sis à « La Croix Guérin » superficie de 33a10ca, section D n° 1083, sis à « La Croix Guérin » superficie de 91a 00.

Décide que le bail soit consenti moyennant un fermage annuel basé sur le prix du blé fermage à l'hectare de l'année en cours à raison de 5 quintaux l'hectare.

Commission communale d'impôts directs

Sont désignés commissaires titulaires :

M. CHABOT Fernand, M. PÉROT Yannick, Mme ARQUEZ Micheline, Mme GUÉRINEAU Brigitte, M. JOLY Michel, Mme DUFFOURG Bénédicte, M. ARNAULT Michel, M. ONDET Jannick, M. GUICHARD Dominique, M. ROBIN Patrice, M. LÉCRIVAIN Jean-Yves, M. GOURAULT Jean-Pierre.

Sont désignés commissaires suppléants :

M. CARPY Patrice, M. BERTHELOT David, M. MOLET Hervé, Mme PHILIPPOT Jocelyne, Mme FERNANDES DIAS Sophie, M. BONNICHON Philippe, M BARRAULT Pierre, M. CHARAUDEAU Alain, M. CHAUVREAU Jérôme, M. LOISON Claude, M LOISON Gérard, M. CHABOT Martial

Désignation des délégués « Association LGV »

Titulaire : JOUZEAU Michel

Suppléant : ARNAULT Michel

Caution - location de la salle des fêtes

Il est retenu au locataire de la salle des fêtes louée le week-end de Pâques, 50 € sur la caution de 200€, pour non nettoyage des locaux.

Convention de servitudes avec ERDF -OK

le conseil municipal accepte les termes de la convention de servitudes avec ERDF pour la pose d'un câble souterrain moyenne tension :

- sur une longueur totale d'environ 250 mètres, en accotement sur le chemin rural n° 49 avec un poste de transformation de distribution publique au lieu-dit « Les Prés Verts »,
- sur une longueur totale d'environ 1 400 mètres en accotement, sur le chemin rural n° 42,

Modification du PLU

Lors de l'élaboration du PLU, la parcelle cadastrée section ZN n° 105 a été mise en emplacement réservé, à tort, car cette parcelle appartient à la Commune.

Sur cet emplacement, des projets sont à l'étude : l'aménagement d'une aire de covoiturage par la commune et l'installation d'une station de lavage par un professionnel.

Une modification simplifiée du PLU s'impose, l'estimation de la procédure s'élève à environ 2 500.00 € TTC.

Montant estimé de l'aire de covoiturage : 70 000.00 € HT avec aide du Conseil Général.

La proximité des habitations et la gêne causée par les nuisances de la station de lavage ont soulevé des observations, l'emplacement devra être revu sur la parcelle.

CCTS

Pour info : élection du Président et 5 vice-présidents à la CCTS le 16 avril 2014

Président : M.Gérard HENAULT

1^{ER} Vice-Président : M. Jacques BARBIER (Finances)

2^{ème} Vice-Président : Mme Micheline ARQUEZ (Cadre de vie)

3^{ème} Vice-Président : Mme Patricia BRAULT (Services à la population)

4^{ème} Vice-Président : M. Jacky PERRIVIER (Tourisme -Culture)

5^{ème} Vice-Président : M. Bernard VERNEAU (Environnement)

Compte tenu de la diminution du nombre de conseillers communautaires, la CCTS propose l'ouverture des commissions communautaires aux conseillers municipaux.

Il est demandé aux conseillers s'ils sont intéressés d'intégrer des commissions communautaires :

Commissions finances : M. JOUZEAU

Commission environnement :M. JOUZEAU

Commission cadre de vie :Mme ARQUEZ

Commission tourisme : M. MOLET

Commission Services à la Population : M. MOLET

Commission économique : Ms JOUZEAU, PÉROT

Achat d'un terrain

Dans le cadre de son exploitation, il a été constaté que GSM empiétait sur une parcelle appartenant à M. GOURAULT Jean-Pierre ; pour simplifier la procédure, la commune achète la partie empiétée et en compensation GSM fournira des matériaux à la commune.
Montant de l'acquisition : 400 € .

Travaux salle polyvalente - Mission de contrôle technique

L'entreprise SOCOTEC est retenue pour la mission de contrôle technique, pour un montant de 7 470.00 € HT

Travaux salle polyvalente - Mission de coordination S.P.S.

L'entreprise BATEC est retenue pour la mission S.P.S. pour un montant de 1 290.00 €

Travaux salle polyvalente - Etude de sol :

L'Entreprise EGSOL est retenue pour un montant de 1 640.00 € HT

Le début des travaux est prévu pour le 10 juin 2014.

La séance est levée à 20h50

Prochaine réunion de conseil : lundi 19 mai 2014.

Le Maire,
Michel JOUZEAU

